

SEANCE DU 5 Juillet 2018

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 19 Présents : 13

Date de la Convocation : 29/06/2018

Date d'affichage : 29/06/2018

ORDRE DU JOUR :

- **Délégation de Service Public - Gestion et Exploitation de l'accueil périscolaire et extrascolaire de l'accueil de loisirs sans hébergement - Choix du prestataire - 2018/035**
- **Aménagement structure accueil pour restauration et activités scolaires et périscolaires - 2018/036**
- **PERSONNEL COMMUNAL - recrutement d'un adjoint technique de 2ème classe - 2018/037**
- **Décision modificative - 2018/038**
- **Délégation du Maire - 2018/039**

L'an 2018, le 5 Juillet à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian BRANLE, Maire, Vice-Président du Conseil Départemental.

PRESENTS :

BRANLE Christian	TRESSOU M.-Hélène	LAUNOY Alain	ECHIVARD M.-Claude
FROBERT Jean-Claude	CARILLON Pascal		
	CHARVOT Catherine	MANNEQUIN Jacques	
GNAEGI Éric		BORDELOT J.-Pierre	DUVAL Francelise
	ROGER Anne	BARBE Didier	

ABSENTS :

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme LEBLANC Michelle à M. LAUNOY Alain, M. PESENTI Daniel à M. BARBE Didier, Mme DURAND Jacqueline à Mme DUVAL Francelise, Mme BOUMAZA Malika à M. MANNEQUIN Jacques, Mme FABRE Nathalie à M. GNAEGI Eric

Absent(s) excusé : M. ETIENNE Eric

SECRETAIRE DE SEANCE : M. GNAEGI Eric

+++++

Le Conseil Municipal,

ADOpte le P.V de la séance précédente

+++++

2018/035 - Délégation de Service Public - Gestion et Exploitation de l'accueil périscolaire et extrascolaire de l'accueil de loisirs sans hébergement - Choix du prestataire

Par délibération en date du 23 avril 2018, au vu du rapport présentant les caractéristiques

des prestations que doit assurer le délégataire, le Conseil municipal a autorisé le lancement de la procédure de délégation de service public pour l'Accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire à LUSIGNY-SUR-BARSE – Délégation de service public

Le 05 juillet 2018, la commission spéciale DSP a procédé à l'examen des deux plis parvenus à la commune dans les délais impartis.

Les candidats ayant présenté une offre sont les suivants :

- PEP 10

- LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

La commission spéciale DSP après analyse des offres propose les notes suivantes fixées en fonction des critères rappelés :

- PEP 10 96/100

- LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 70/100

L'offre de PEP est jugée économiquement la plus avantageuse.

Le Conseil Municipal :

- Décide de retenir la PEP 10 pour la gestion des ACM et le CLSH.
- Autorise le Maire ou son représentant à signer tout document administratif juridique et financier se rapportant à ce dossier.

POUR : 18	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0
-----------	------------	-----------------

+++++

2018/036 - Aménagement structure accueil pour restauration et activités scolaires et périscolaires

Le Maire

RAPPELLE le fonctionnement actuel,

- d'une part, du service de restauration scolaire regroupant les enfants de maternelle et primaire en un même lieu, rue Maréchal Foch
- d'autre part, de l'accueil périscolaire dans les locaux communaux, sis rue Georges Clémenceau

Considérant

- les effectifs à accueillir
- la nature et la situation géographique des locaux mis à disposition engendrant des contraintes notamment en matière de coût de fonctionnement et en matière de déplacement des enfants (transport en bus...)

- l'ouverture prochaine d'une nouvelle structure d'accueil péri et extrascolaire rattachée au groupe scolaire primaire, rue Maréchal Foch

DIT qu'il serait souhaitable d'envisager une réorganisation globale de ces différents services en engageant un nouveau programme de travaux permettant de disposer de points d'accueil à proximité de chaque groupe scolaire, maternelle et primaire.

Ainsi, en ce qui concerne l'école maternelle, la commune dispose d'un bâtiment tout proche qui pourrait être aménagé afin de recevoir la restauration et l'accueil périscolaire réservés aux enfants de maternelle.

PROPOSE de réaliser un avant-projet et une étude de faisabilité dans ce sens.

DECIDE de confier la maîtrise d'œuvre de ce projet au Cabinet JUVENELLE, architecte à BAR-SUR-SEINE (Taux d'honoraires proposé 8.5%)

DONNE MANDAT au Maire pour donner suite à cette affaire.

POUR : 18	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0
-----------	------------	-----------------

+++++

2018/037 - PERSONNEL COMMUNAL - recrutement d'un adjoint technique de 2ème classe

Le Maire informe l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision sera soumise à l'avis préalable du Comité Technique.

Compte tenu de la fin du contrat à durée déterminée d'un agent,

Le Maire propose à l'assemblée :

La création d'un emploi à temps non complet de 21 heures hebdomadaire, soit 21/35^{ème} à compter du 15 octobre 2018, pour effectuer des travaux d'entretien des locaux, de la surveillance à la cantine scolaire et périscolaire

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière technique relevant du grade d'adjoint technique

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le tableau des emplois,

DECIDE :

- d'adopter la proposition du Maire ,

- de modifier ainsi le tableau des effectifs,

Grades	Temps de travail	Postes existants ou créés	Postes supprimés
Attaché territorial contractuel	TNC 17.5/35ème	1	
Adjoint administratif principal de 1ère classe	TC	1	
Rédacteur territorial	TNC 25/35ème	1	
Adjoint administratif principal de 2ème classe	TC	1	
Adjoint administratif	TNC 23/35ème		1(à supprimer) augmt° temps de travail
Adjoint administratif	TC	1	1(à supprimer suite avact grade
Adjoint administratif	TNC 16/35ème		1(à supprimer) augmt° temps de travail
Adjoint administratif	TNC 19/35ème	1	
Adjoint technique	TC	1	
Adjoint technique	TC		1(à supprimer suite avact grade
Adjoint technique principal de 2ème classe	TC	1	
Adjoint technique	TNC 17/35ème	1	en disponibilité p o u r convenances personnelles
ATSEM PPAL 2ème classe	TNC 27/35ème	1	1(à supprimer suite avact grade
ATSEM PPAL 1ère classe	TNC 27/35ème	1	
ATSEM PPAL 2ème classe	TNC 34/35ème	1	
ATSEM PPAL 2ème classe	TNC 23/35ème	1	
Adjoint technique	TNC 31/35ème	1	1(à supprimer suite avact grade
Adjoint technique principal de 2ème classe	TNC 31/35ème	1	
Adjoint technique	TNC 21/35ème	2	
Adjoint technique	TNC 11/35ème	1 contractuel 1° de l'art 3	
Adjoint technique	TNC 17/35ème	1	
Adjoint technique	TNC 16/35ème	1	
Agent de surveillance	TNC 7/35ème	1 contractuel (art 3-3, alinéa 1 du la Loi du 26.1.84)	
Adjoint technique	TNC 24/35ème	1 contractuel 1° de l'art 3 au 1er novembre 2017 au 08 août 2018	
Adjoint technique	TC (emploi saisonnier ou contrat aidé)	1	

Les suppressions de poste seront soumises à l'avis du CTP

- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

POUR : 18	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0
-----------	------------	-----------------

+++++

2018/038 - Décision modificative

Suite à l'installation des bornes électriques sur la place Maurice Jacquinet, il convient de modifier les crédits budgétaires comme suit :

Les crédits avaient été ouverts au 21538 mais doivent être budgétés au 2041582, il convient donc de faire une décision modicative pour payer le SDEA

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

DECIDE de modifier les crédits comme suit :

Dépenses d'investissement, compte 2041582 : + 4000

Dépenses d'investissement, compte 21538 : - 4000

POUR : 18	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0
-----------	------------	-----------------

+++++

2018/039 - Délégation du Maire

Monsieur le Maire

FAIT SAVOIR que dans le cadre des délégations reçues,

- il a retenu l'entreprise PETTAZZONI pour le changement de 2 blocs d'ambiance à la Grange, travaux effectués avant le passage de la commission de sécurité pour un montant de 355.89 € HT.

POUR : 18	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0
-----------	------------	-----------------

+++++

Questions et informations diverses :

Séance levée à 20:15